

154, rue Célestin Linder
42780 VIOLAY
Tél. : 04.74.63.90.92
Fax : 04.74.63.95.30
Mél : mairie@violay.fr
Site : www.violay.fr

PROCES-VERBAL
N° 2018/02
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 FEVRIER 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame CHAVEROT
Véronique, Maire.

Etaient présents :

Mme COLLON Colette
M. POIRON Jean-Pierre
Mme ESCOFET Danièle
Mme DENIS Chantal
Mme SERRAILLE Joëlle
Mme GIROUD Sylvie
Mme PERIAT Véronique
Mr BISSAY David
Mme RODET Chantal
Mr MUZELLE Robert
Mr TRIBOLET Didier

Excusés :

M. Jean-Claude PALAIS (pouvoir à Mme COLLON Colette)
M. PERRIER Guy (pouvoir à M. POIRON Jean-Pierre)
Mr ROCHARD Jean-François (pouvoir à Mme ESCOFET Danièle)

Secrétaire de séance :

SERRAILLE Joëlle



ORDRE DU JOUR :

- ◆ Comptes administratifs 2017
- ◆ Espace Violay 1004 : travaux finitions
- ◆ Centre Bourg - avancée des travaux
- ◆ Parc aventure - avancée des travaux
- ◆ Numérotation adressage - avancée des travaux
- ◆ Signalétique
- ◆ Déchets verts
- ◆ Délibérations diverses :
 - Demandes de subventions
 - Adhésion à la compétence maintenance éclairage public du SIEL
 - Association musique et danse Balbigny
 - Reprise d'une concession au cimetière
- ◆ Questions diverses

⇒ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CM PRECEDENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu précédent.

Nota de Monsieur POIRON :

Parc Aventure : il est précisé que la partie présentation des dossiers de demande de subventions a été faite par Madame le Maire.

⇒ Liste des délibérations prises à la date du 2017

Séance du 23 JANVIER 2018	
2018.01.01	Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget
2018.01.02	SIEL : Compétence EPAT

1- Comptes administratifs 2017

➤ Commune :

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes 2017	1 672 981.19 €	1 601 769.35 €
- Dépenses 2017	1 630 513.89 €	1 401 475.75 €
=Résultat 2017	+ 42 467.30 €	+ 200 293.60 €
Résultat 2017	+ 42 467.30 €	+ 200 293.60 €
+Résultat reporté 2016	+399 216.26 €	+ 299 811.69 €
=Résultat de clôture	+ 441 683.56 €	+ 500 105.29 €
+ Restes à réaliser :		
<i>Recettes</i>	327 655.00 €	
<i>Dépenses</i>	327 655.00 €	
= Résultat Final	+ 441 683.56 €	+ 500 105.29 €

II EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL D'APPROUVER LES RESULTATS 2017 SUIVANTS : Pour : 12 - Abstentions : 2 (R. MUZELLE & D. TRIBOLET)

- **Approuve les restes à réaliser :**
 - ◆ En dépenses et en recettes d'investissement : 327 655.00 €
- **Arrête le résultat de clôture du compte administratif 2017 :**
 - ◆ Un excédent d'investissement de : + 441 683.56 €
 - ◆ Un excédent de fonctionnement de : + 500 105.29 €
 - ◆ Soit un excédent total de : + 941 788.85 €
- **Affecte le résultat d'investissement comme suit :**
 - ◆ Excédent reporté section d'investissement (excédent chapitre 001) :
441 683.56 €
- **Affecte le résultat de fonctionnement comme suit :**
 - ◆ Excédent reporté section de fonctionnement (recettes chapitre 02) :
500 105.29 €
- **APPROUVE le compte de gestion 2017 proposé par la trésorière.**

➤ **Assainissement :**

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes 2017	121 571.45 €	228 943.14 €
- Dépenses 2017	146 667.54 €	87 427.15 €
=Résultat 2017	- 25 096.09 €	+ 141 515.99 €
Résultat 2017	- 25 096.09 €	+ 141 515.99 €
+Résultat reporté 2016	- 85 207.74 €	
=Résultat de clôture	- 110 303.83 €	+ 141 515.99 €
+ Restes à réaliser :		
<i>Recettes</i>	16 000.00 €	
<i>Dépenses</i>	30 000.00 €	
= Résultat Final	-124 303.83 €	+ 141 515.99 €

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL D'APPROUVER LES RESULTATS 2017 SUIVANTS : Pour : 12 - Abstentions : 2 (R. MUZELLE – D. TRIBOLET)

- **Approuve les restes à réaliser :**
 - ◆ En dépenses d'investissement : 30 000.00 €
 - ◆ En recettes d'investissement : 16 000.00 €
- **Arrête le résultat de clôture du compte administratif 2017 :**
 - ◆ Un déficit d'investissement de : - 124 303.83 €
 - ◆ Un excédent de fonctionnement de : + 141 515.99 €
 - ◆ Soit un excédent final de : + 17 212.16 €
- **Affecte le résultat d'investissement comme suit :**
 - ◆ Déficit reporté en section d'investissement (dépenses chapitre 001),
Soit : 124 303.83 € €
- **Affecte le résultat de fonctionnement comme suit :**
 - ◆ Couverture du besoin de financement en investissement (recettes compte 1068),
Soit : 124 303.83 €

- ◆ Excédent de fonctionnement reporté (recettes au compte 002)
Soit : 17 212.16 €

- **APPROUVE le compte de gestion 2017 proposé par la trésorière.**

➤ **Espace tourisme et loisirs :**

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes 2017	1 151 771.75 €	2 802.06 €
- Dépenses 2017	1 025 483.17 €	14 342.68 €
=Résultat 2017	+ 126 288.58 €	- 11 540.62 €
Résultat 2017	+ 126 288.58 €	- 11 540.62 €
+Résultat reporté 2016	- 324 674.75 €	+ 226 265.89 €
=Résultat de clôture	- 198 386.17 €	+ 214 725.27 €
+ Restes à réaliser :		
<i>Recettes</i>	399 600.00 €	
<i>Dépenses</i>	397 000.00 €	
	+2 600.00 €	
= Résultat Final	- 195 786.17 €	+ 214 725.27 €

II EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL D'APPROUVER LES RESULTATS 2017 SUIVANTS : Pour : 13 - Contre : 1 (R. MUZELLE)

- **Approuve les restes à réaliser :**
 - ◆ En dépenses d'investissement : 399 600.00 €
 - ◆ En recettes d'investissement : 397 000.00 €
- **Arrête le résultat de clôture du compte administratif 2017 :**
 - ◆ Un déficit d'investissement de : - 195 786.17 €
 - ◆ Un excédent de fonctionnement de : + 214 725.27 €
 - ◆ Soit un résultat final : + 18 939.10 €
- **Affecte le résultat d'investissement comme suit :**
 - ◆ Déficit reporté en section d'investissement (déficit chapitre 002),
Soit : - 195 786.17 €
- **Affecte le résultat de fonctionnement comme suit :**
 - ◆ Couverture du besoin de financement en investissement (recettes compte 1068),
Soit : 195 786.17 €
 - ◆ Excédent reporté section de fonctionnement (recettes chapitre 002),
Soit : 18 939.10 €.
- **APPROUVE le compte de gestion 2017 proposé par la trésorière.**

➤ **Photovoltaïques :**

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes 2017	22 571.66 €	31 028.32 €
- Dépenses 2017	21 333.33 €	31 746.04 €
=Résultat 2017	+ 1 238.33 €	- 717.72 €
Résultat 2017	+ 1 238.33 €	- 717.72 €
+Résultat reporté 2016	- 2 491.66 €	+ 4 873.99 €
=Résultat de clôture	- 1 253.33 €	+ 4 156.27 €
+ Restes à réaliser :	<i>Néant</i>	
= Résultat Final	- 1 253.33 €	+ 4 156.27 €

Monsieur MUZELLE s'exprime sur le fait que les photovoltaïques ne rapportent rien.

Madame le Maire attire l'attention de l'assemblée sur le fait que le budget « photovoltaïques » s'équilibre, ce qui veut dire que la rénovation du toit de la salle des sports est entièrement payée par la revente d'électricité.

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL D'APPROUVER LES RESULTATS 2017 SUIVANTS : Pour : 13 - Abstention : 1 (R. MUZELLE)

- **Approuve les restes à réaliser :**
 - ◆ En dépenses d'investissement :
 - ◆ En recettes d'investissement :
- } néant
- **Arrête le résultat de clôture du compte administratif 2017 :**
 - ◆ Un déficit d'investissement de : - 1 253.33 €
 - ◆ Un excédent de fonctionnement de : + 4 156.27 €
 - ◆ Soit un résultat final de : + 2 902.94 €
 - **Affecte le résultat d'investissement comme suit :**
 - ◆ Déficit reporté en section d'investissement (dépenses chapitre 001),
Soit : - 1 253.33 €
 - **Affecte le résultat de fonctionnement comme suit :**
 - ◆ Excédent reporté en section d'investissement (recettes compte 1068)
Soit : 1 253.33 €
 - ◆ Excédent reporté en section de fonctionnement (recettes chapitre 002),
Soit : 2 902.94 €
 - **APPROUVE le compte de gestion 2017 proposé par la trésorière.**

➤ **Lotissement « Les Violettes » :**

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes 2017	216 251.25 €	230 272.30€
- Dépenses 2017	190 166.90 €	216 251.65 €
=Résultat 2017	+ 26 084.35 €	+ 14 020.64 €
Résultat 2017	+ 26 084.35 €	+ 14 020.65 €
+Résultat reporté 2016	- 208 411.51 €	+ 52 997.65 €
=Résultat de clôture	- 182 327.16 €	+ 67 018.30 €
+ Restes à réaliser :	<i>Néant</i>	
= Résultat Final	- 182 327.16 €	+ 67 018.30 €

II EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL D'APPROUVER LES RESULTATS 2017 SUIVANTS : Pour : 14

Approuve les restes à réaliser :

- ◆ En dépenses d'investissement :
 - ◆ En recettes d'investissement :
- } néant

- Arrête le résultat de clôture du compte administratif 2015 :

- ◆ Un déficit d'investissement de : - 182 327.16 €
 - ◆ Un excédent de fonctionnement de : + 67 018.30 €
 - ◆ Un résultat final : - 115 308.86 €
- (Déficit qui sera comblé par la vente des 4 derniers lots)

- Affecte le résultat d'investissement comme suit :

- ◆ Déficit reporté en section d'investissement (dépense chapitre 001),
Soit : 182 327.16 €

- Affecte le résultat de fonctionnement comme suit :

- ◆ Excédent reporté en section de fonctionnement (recettes chapitre 002),
Soit : 67 018.30 €

- APPROUVE le compte de gestion 2017 proposé par la trésorière.

➤ **Zone artisanale « Les Gagères » :**

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes 2017	371 607.59 €	372 860.19 €
- Dépenses 2017	371 471.59 €	327 287.59 €
=Résultat 2017	+ 136.00 €	+ 44 572.60 €
Résultat 2017	+ 136.00 €	+ 44 572.60 €
+Résultat reporté 2016	371 607.59 €	+ 27 860.19 €
=Résultat de clôture	- 371 743.59 €	+ 72 860.19 €
+ Restes à réaliser :	<i>Néant</i>	
= Résultat Final	- 371 743.59 €	+ 72 860.19 €

II EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL D'APPROUVER LES RESULTATS 2017 SUIVANTS : Pour : 13 – Abstention 1 (R. MUZELLE)

- **Approuve les restes à réaliser :**
 - ◆ En dépenses d'investissement :
 - ◆ En recettes d'investissement:
- } néant
- **Arrête le résultat de clôture du compte administratif 2017 :**
 - ◆ Un déficit d'investissement de : - 371 743.59 €
 - ◆ Un excédent de fonctionnement de : + 72 860.19 €
 - ◆ Un résultat final de : + 298 883.40 €

(Le déficit sera comblé par la vente des lots)
 - **Affecte le résultat d'investissement comme suit :**
 - ◆ Déficit reporté en section d'investissement (dépense chapitre 001),
Soit : 371 743.59 €
 - **Affecte le résultat de fonctionnement comme suit :**
 - ◆ Excédent reporté en section de fonctionnement (recettes chapitre 002),
Soit : 72 860.19 €
 - **APPROUVE le compte de gestion 2017 proposé par la trésorière.**

➤ **CCAS :**

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes 2017	0 €	64 353.49 €
- Dépenses 2017	2 791.83 €	47 078.65 €
=Résultat 2017	-2 791.83 €	+17 274.84 €
Résultat 2017	- 2 791.83 €	+ 17 274.84 €
+Résultat reporté 2016	- 1 966.03 €	- 11 388.65 €
=Résultat de clôture	- 4 757.86 €	+ 5 885.99 €
+ Restes à réaliser :	<i>Néant</i>	
= Résultat Final	-4 757.86 €	+ 5 885.99 €

II EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL D'APPROUVER LES RESULTATS 2017 SUIVANTS : Pour : 12 – Abstentions : 2 (Robert MUZELLE – Didier TRIBOLET)

- **Approuve les restes à réaliser :**
 - ◆ En dépenses d'investissement :
 - ◆ En recettes d'investissement:
- } néant
- **Arrête le résultat de clôture du compte administratif 2017 :**
 - ◆ Un déficit d'investissement de : - 4 757.86 €
 - ◆ Un excédent de fonctionnement de : + 5 885.99 €
 - ◆ Un résultat final de : + 1 128.13 €

- **Affecte le résultat d'investissement comme suit :**
 - ◆ Déficit reporté en section d'investissement (dépenses chapitre 001),
Soit : - 4 757.86 €
- **Affecte le résultat de fonctionnement comme suit :**
 - ◆ Financement du déficit d'investissement (compte 1068 en recettes),
Soit : 4 757.86 €.
- Excédent de fonctionnement (compte 002 en recettes)
Soit : 1 128.13 €
- **APPROUVE le compte de gestion 2017 proposé par la trésorière.**

2- Espace VIOLAY 1004 : Travaux de fin de chantier

Quelques réglages ont été apportés : La carte informatique du chauffage a été remplacée et il fonctionne normalement à présent.

L'entreprise Gardette a posé le mur mobile entre la salle Dussud et le hall de réception. Le bar a également été fermé.

Monsieur POIRON précise les travaux de fin de chantier restant à réaliser. Ils sont suivis avec intérêt et attention en relation avec l'architecte et les entreprises concernées :

- MOOS (Chauffagiste), DUGELET (Electricité) – DESBENOIT (Plomberie-sanitaire) SC ALU (Menuiserie extérieur aluminium)

Des locations arrivent notamment pour les week-ends. 3 Salons sont à préparer. Une réunion avec la Sous-Préfecture aura lieu le 27 avril en présence du Sous-Préfet, gendarmerie, DREAL.

Il est également prévu l'assemblée générale des maires ruraux de France en juin prochain. Cette AG est notamment complétée par les stands des différentes entreprises qui travaillent avec les collectivités. De fait, la salle des sports et la salle J&M Gros seront également réservées.

3- Centre bourg – avancée des travaux

Lors de la réunion du 13 février, il a été acté de mettre en œuvre les réseaux de façon pérenne au niveau notamment du carrefour entre la RD1 et la route de St Cyr. Les réseaux seront remplacés et des branchements en plomb seront enlevés. Deux semaines de travaux seront nécessaires et le carrefour sera fermé à la circulation pendant ce temps. La fermeture devrait avoir lieu pendant les vacances scolaires de Pâques (du 9 au 20 avril). La circulation sera ouverte pendant les WE.

Les entreprises seront toutes averties individuellement afin que les livraisons puissent se faire soit par le Pin Bouchain, soit par le Signy. Une déviation sera mise en place pour les PL et une autre pour les VL (voitures et petites livraisons) qui eux pourront emprunter soit la rue du Souvenir (ancienne cure), soit la rue St Roch et la rue de la chapelle.

Des réunions d'information auront lieu avec les entreprises et les commerçants **le lundi 19 mars à 20 h** et une réunion pour la population **le mardi 20 mars à 20 h**.

Avant ces travaux de réseaux, le mur soutenant la rue Protière sera démolie et l'emplacement du nouveau mur implanté. La construction du nouveau mur se fera dans la foulée.

Le second tènement suit son cours avec les délais administratifs à respecter ainsi que le déplacement du dégrilleur des Ets Rochebillard et Blein qui doit intervenir avant les travaux et qui est programmé pour fin mai. Un dossier d'installation classée devra être

déposé. Le désamiantage devrait avoir lieu en juillet et Loire Habitat pourra ensuite déposer son permis de construire.

4- Parc aventure : avancée des travaux. (JP Poiron)

Un planning prévisionnel a été présenté la dernière fois. Jean-Marie PORTE est venu pour visualiser ce qui a été réalisé et pour décider du positionnement du container qui servira de base pour l'aménagement du chalet.

Le bois a été nettoyé. L'élagage est en cours. Les arbres d'exploitation ont été abattus. L'aménagement du parking est également en cours. Un projet de contrat a été adressé à M. PORTE, il sera présenté à l'ONF pour avis et entériné par le CCAS.

La livraison du container qui deviendra le chalet d'accueil doit intervenir mercredi. L'élagage indispensable devrait se poursuivre avec le temps sec. L'installation des jeux commencera en mars.

5- Numérotation Adressage : avancement des travaux (Colette COLLON)

165 plaques sont à poser dans la campagne, 90 sont installées et 75 restent donc à poser. Il reste également quelques plaques de chemin, les plaques concernant les noms de hameaux sont en mauvais état. Il conviendra donc de prévoir leur remplacement dans les années à venir. Un examen de ce qui existe a été réalisé.

Les pompiers préfèrent voir le nom du chemin indiqué plutôt que le nom du hameau. Il y a 41 chemins. L'important est le numéro du chemin.

6- Signalétique :

La signalétique se décompose en trois dossiers :

* le premier concerne la signalétique touristique : Elle se fera en corrélation avec le Département et la charte des villages Sport Nature à laquelle Viollay adhèrera. Ce dossier fait l'objet d'une demande de subvention auprès de Forez Est et de la Région.

* Le second concerne la SIL (Signalétique indications locales) pour le centre bourg : un état des lieux est demandé à la commission afin de constituer le dossier de mise en conformité de l'existant.

* Le troisième concerne la signalétique en campagne notamment pour les lieux dits. Les deux premiers dossiers ont été intégrés dans les demandes de subvention à Forez Est et à la Région. Les numéros de campagne ont été rentrés sur le guichet adresse afin que tous les organismes intéressés puissent y avoir accès.

7- Déchets verts (Colette COLLON – Didier TRIBOLET)

Une première réunion de la commission a eu lieu.

8- Délibérations diverses :

- Demandes de subventions au Département au niveau du **label sport nature**, on est éligible pour 40 000 € pour ce dossier. La 2^{ème} au niveau de Forez-Est qui vient pour des projets de soutien au 1^{er} dossier, et la 3^{ème} via Roannais Tourisme auprès de la Région, soit 30 %

- Adhésion à la compétence **maintenance éclairage public du SIEL**

Monsieur MUZELLE demande si une étude a été réalisée pour procéder à l'extinction de l'éclairage public la nuit.

Madame le Maire répond qu'une étude a effectivement été réalisée il y a environ 5 ans. Cela nécessiterait le remplacement du système d'éclairage ce qui induit un coût assez important. Par ailleurs, les villages qui ont tenté d'éteindre la nuit réalisent environ 25 % d'économie. Il faut relever cependant un certain nombre d'inconvénients non négligeables : les gendarmes ont reconnu une recrudescence des actes de délinquance,

de l'insécurité pour les cyclistes et les piétons... et certaines communes rétablissent même l'éclairage public toute la nuit.

- Approbation de la convention avec l'Association **musique et danse Balbigny**

Trois élèves de la commune sont inscrits dans l'association, ce qui représente un coût de 3 x 95 € par élève soit : 285 € à la charge de la commune.

Le conseil municipal vote : 10 pour, 4 contre (M. TRIBOLET- M. BISSAY- Mme PERIAT- Mme COLLON) et 1 abstention (Mme DENIS).

- **Reprise d'une concession au cimetière** pour la Maison de Retraite.

Questions diverses :

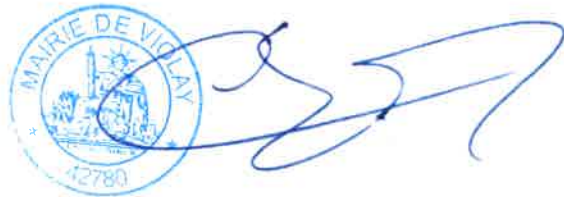
Aucune

Prochaine réunion du conseil municipal :

Le mardi 27 mars 2018 à 20 h.

Fait à Violay, le 21 février 2018,

Le Maire,
Véronique CHAVEROT

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Violay. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VIOLAY' at the top and '42780' at the bottom. In the center of the stamp is a small illustration of a building. To the right of the stamp is a large, stylized handwritten signature in blue ink.